



Quelques arpents de lacs
Le lac laboratoire Page A 3



Livres
Toute l'humanité sur une civière Page C 1



Parentés atlantiques
Partie de Langres... Page B 3

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CVIII N° 157

LE DEVOIR, LES SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 JUILLET 2017

2,83 \$ + TAXES = 3,25 \$

GRANDEUR NATURE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Quelque 380 bernaches ont été capturées dans les enclos pour l'opération de baguage sur les îles de Varennes.

À la chasse aux bernaches

Une équipe de recherche capture les grands oiseaux pour leur passer la bague... à la patte

Le Devoir vous transporte cet été sur le terrain en compagnie de chercheurs qui profitent de la belle saison pour recueillir observations et données. Dans une série épisodique, *Grandeur nature* s'immisce dans la sphère de ceux qui font la science au jour le jour. Aujourd'hui, les bernaches des îles de Varennes.

JESSICA NADEAU

Trois bateaux encerclent l'île Saint-Patrice. Aux commandes sur son Zodiac, Francis donne le feu vert pour le débarquement de Catherine et de Jeanne, qui se lancent à l'assaut, courant dans les grandes herbes tels des

chiens de berger pour rabattre les bernaches effrayées vers l'eau. Les deux autres bateaux encadrent le troupeau pour les ramener vers les filets. Arrivant par derrière, Paul apporte la touche finale et pousse les bernaches dans l'enclos sur l'île voisine. La récolte du matin a été bonne: 380 bernaches.

Séparées en petits groupes dans les enclos, les bernaches se démentent, se lancent dans les filets, grimpent les unes sur les autres en faisant d'étranges bruits de serpent. Elles battent des ailes, en vain. «*Les jeunes n'ont pas encore la capacité de voler et les adultes sont en mue, ils perdent toutes leurs plumes et ne peuvent donc pas voler pendant à peu près trois semaines. On profite de cette période pour les baguer*», ex-

plique Jean-François Giroux, professeur au département des sciences biologiques de l'UQAM et responsable de l'étude longitudinale des bernaches sur les îles de Varennes.

Ils sont une douzaine sur l'île Masta: le professeur, son assistant, des étudiants à la maîtrise, des bénévoles et des représentants d'Environnement Canada et du Service canadien de la faune. Ils ont installé des tentes d'ombrage au-dessus des enclos et étalé du foin au sol pour que les bernaches soient plus confortablement installées. Une par une, les bêtes sont inspectées: sexe, poids, longueur du bec, de la tête et de la tarse. On installe des bagues et des

VOIR PAGE A 8 : BERNARCHES

IMMIGRATION

Un nouveau centre de détention à Laval en 2020

SARAH R. CHAMPAGNE

Un nouveau centre de détention de l'immigration de 5200 m² sera construit à Laval. Ottawa dépensera 56,1 millions de dollars au Québec pour maintenir sa capacité à détenir des immigrants et des demandeurs d'asile, malgré une volonté affichée de trouver des solutions de rechange à la détention et une baisse du nombre de personnes détenues l'an dernier.

Le ministre fédéral de la Sécurité publique, Ralph Goodale, avait annoncé en août 2016 des investissements de 138 millions de dollars dans le système de détention en immigration. Il avait alors précisé que cette somme servirait surtout à la modernisation des centres de Laval et de Vancouver.

L'on apprend maintenant que le futur centre, qui doit être achevé d'ici 2020, aura une capacité de 121 lits. Le centre actuel de Laval contient entre 109 et 144 personnes, capacité qui diffère si l'on se fie au site Web de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) ou au chiffre habituellement cité.

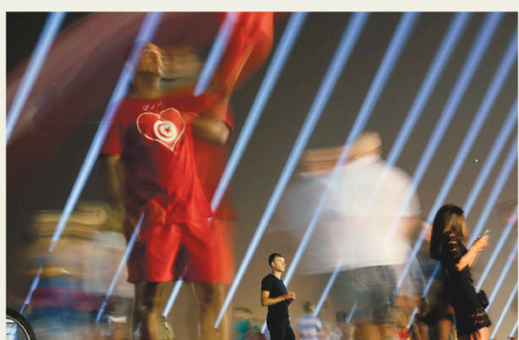
Ottawa a donc décidé de maintenir la capacité du centre de détention, malgré une baisse du nombre de détenus en 2016-2017 par rapport aux années précédentes. Le nombre global d'immigrants détenus par l'ASFC a diminué de 5% l'an dernier. Il est passé de 6596 pour l'exercice 2015-2016 à 6251 personnes, dont 162 enfants. Au Québec, ce sont 1028 personnes qui sont passées en majorité par le centre de détention de Laval.

La confirmation d'un nouveau centre aussi grand que l'actuel déçoit Janet Dench, directrice du Conseil canadien pour les réfugiés (CCR). «*On voudrait voir moins de détention. Ce qui est décevant en plus, dans cet appel d'offres, c'est qu'on n'a pas été consultés sur les critères exigés*», déplore-t-elle.

«*Je partage la préoccupation qu'un investissement dans un nouveau centre risque de mainte-*

VOIR PAGE A 8 : IMMIGRATION

AUJOURD'HUI



Le Monde › **Triste 14 juillet.** Nice et la France ont rendu hommage aux 86 victimes de l'attentat de la promenade des Anglais perpétré un an plus tôt. Page C 5



Avis légaux..... A 6
Météo..... C 5
Décès..... C 7
Mots croisés..... B 6
Petites annonces..... C 7
Sudoku..... B 6

COMMENT LE DIRE ?

Dancez-vous le *twerk* ?

Miley Cyrus a popularisé le genre et contribué à répandre le mot

La langue de Molière a-t-elle des limites qui ouvrent la porte aux emprunts ? Cet été, *Le Devoir* se penche sur certains mots anglais récents de plus en plus utilisés en français et qui n'ont pas trouvé d'équivalent juste dans notre langue. Aujourd'hui : *twerk*.

STÉPHANE BAILLARGEON

La ballerine classique monte sur ses pointes de pied. Dans le kathakali, la danse se fait avec une gestuelle des mains hypercodée. Les danseurs irlandais se tiennent le corps bien droit, les bras tendus, en serrant les poings. Leur énergie endiablée se concentre dans les jambes. Et dans le *twerk*, ce sont les hanches et les fesses qui s'activent, dans un licen-

VOIR PAGE A 8 : TWERK



Miley Cyrus lors d'une performance en Californie

RICH FURY AGENCE FRANCE-PRESSE

ACTUALITÉS



ANDREI TILIN/CC

Tout l'été, *Le Devoir* navigue en eau douce et propose des portraits de lacs emblématiques du Québec. Aujourd'hui: le lac Hertel, objet d'observations scientifiques depuis des décennies.

STÉPHANE BAILLARGEON

Si le lac Hertel était un animal, ce serait un souris de laboratoire. Ou un autre organisme modèle propice aux expérimentations. Un cochon d'Inde peut-être.

Les premières études scientifiques ont été réalisées en 1859. Le frère Marie-Victorin a ensuite arpenté les sous-bois riches de 600 espèces de plantes (dont certains arbres vieux de 500 ans) et de 220 espèces fauniques. Le lac Hertel, perché au sommet du mont Saint-Hilaire, au cœur de la réserve naturelle Gault, appartient à l'Université McGill depuis bientôt 60 ans. Ce sanctuaire naturel, reconnu par l'UNESCO, a servi de référence à plus de 400 articles scientifiques, à une trentaine de livres ou de chapitres de livres et à une centaine de thèses de doctorats ou de maîtrise.

«Par hectare, nous avons certainement le record du nombre de publications scientifiques dans le monde. Franchement, je ne connais pas de lieu semblable si près d'une métropole», dit Virginie Millien, directrice de la réserve naturelle Gault, en se tournant vers le paysage féérique. La crête du mont entièrement couverte de feuillus et de conifères ceinture et protège le petit lac comme les rebords d'un grand chaudron rempli d'eau. Un quai se laisse deviner dans une boursoufflure. Comme tout le reste ici, il sert aux savants.

M^{me} Millien vient d'être nommée à la direction la réserve. Elle est aussi conservatrice des collections de sciences naturelles du Musée Redpath de l'Université McGill, où elle enseigne par ailleurs l'écologie, la biologie évolutive et la paléobiologie.

La professeure explique que le mont Saint-Hilaire est une des dix collines montréalaises (*mons regius* veut dire «mont royal»), alignées sur une distance d'environ 90 km en Montérégie et en Estrie. Comme les autres inselbergs, elle a été formée par une montée de magma au Crétacé, il y a environ 125 millions d'années. La montagne abrite une quarantaine de minéraux exclusifs à la région.

Les glaciers ont ensuite arraché une partie de la calotte friable et creusé des dépressions. La mer de Champlain, en se retirant, a laissé l'eau du lac renouvelé par le ruissellement naturel. Chacune des sœurs montréalaises possède son lac. La forêt qui entoure le Hertel n'a jamais été coupée: ni avant la Conquête ni après.

Un legs

Le trésor naturel du mont Saint-Hilaire a été en possession du brigadier général Andrew Hamilton Gault (1882-1958) pendant des décennies. Diplômé de Bishop et de McGill, riche héritier de la famille des «rois du coton», il achète les 890 hectares montréalais en 1913 à la famille Campbell, qui les tient elle-même des seigneurs Hertel depuis 1844. Il forme quelques mois plus tard un bataillon, à ses frais, pour participer à la Première Guerre mondiale où il perd la jambe gauche. Établi en Angleterre, il se fait élire aux Communes puis reprend du service militaire pendant la Deuxième Guerre mondiale, dans les rangs canadiens.

Le militaire Gault rentre au Québec en 1945. L'aventurier, pionnier de la conservation, y défend farouchement, jusqu'à sa mort, sa propriété montréalaise contre les projets d'exploitation minière. Le legs à l'université du domaine intact («le mont Saint-Hilaire, le plus précieux de mes biens») spécifie qu'il faut préserver «sa beauté et ses charmes pour les générations futures».

Mission accomplie. La réserve naturelle Gault, accrue d'une centaine d'hectares depuis la légation, se trouve en fait coupée en deux: d'un côté, une zone accessible au public avec un réseau de sentiers; d'un autre côté, un espace de conservation exclusif, avec un accès limité aux chercheurs. La réserve naturelle Gault accueille environ 350 000 visiteurs par année à 7\$ par adulte.

«L'argent des guichets nous sert à préserver le site», explique David Maneli, responsable des sciences et des communications de la réserve,

QUELQUES ARPENTS DE LACS

Hertel, le lac laboratoire

Ce joyau naturel est protégé par l'Université McGill



GOOGLE EARTH

Deux vues sur le lac Hertel: sur terre et à partir d'un satellite, au creux du mont Saint-Hilaire.

qui travaille à un nouveau plan de diffusion et de vulgarisation des activités scientifiques sur le Web qui verra le jour à l'automne. «Nous ne sommes pas un parc provincial et les visiteurs viennent ici pour contempler la nature, pas pour des activités sportives.»

Des recherches

L'ancienne résidence du brigadier général, en pierres des champs, demeure la seule aux abords du plan d'eau. Elle sert maintenant aux universitaires pour la gestion du domaine, mais aussi pour un tas de réunions, de colloques ou de sessions de travail.

Il y a quelques autres bâtisses sur le site, notamment des chambrettes pour recevoir les chercheurs et, depuis peu, une étrange installation comprenant un laboratoire, un bassin tirant son eau du lac situé à un kilomètre et 96 cuves de plastique de 1000 litres chacune. Le tout constitue le Grand Rassemblement expérimental des étangs (Large Experimental Array of Ponds, ou LEAP, qui veut aussi dire «saut»).

Le tout reproduit et gonfle les fameuses petites plaques à 96 minuscules puits largement utilisés en biologie moléculaire. Ces mésocosmes (de taille moyenne par rapport aux microcosmes) fournissent des espaces semi-contrôlés où les expérimentateurs font varier des paramètres pour ensuite étudier la réaction des algues, des bactéries, du zooplancton, bref de tout ce qui grouille et vit normalement dans un lac.

L'an dernier, le LEAP a servi à étudier les effets sur les macrophytes (les algues) et divers planctons de deux herbicides. Les chercheurs ont découvert un effet pervers du produit qui, en relâchant du phosphore dans l'eau, finit par stimuler la croissance des plantes aquatiques.

«Personne ne le dit, mais à long terme, les herbicides qui se retrouvent dans les lacs peuvent contribuer à la prolifération des algues», explique le postdoctorant Vincent Fugère, rencontré autour du LEAP. Et nous avons montré que les algues profitent rapidement des perturbations de leur milieu de vie.»

Lui-même est bien prêt à le répéter, mais pas pour décider s'il faut ou non continuer à utiliser ce genre de fertilisant. «Le militant pourra choisir son interprétation», dit-il.

Fiche signalétique

Le lac tire son nom de la famille Hertel qui reçoit la seigneurie de Rouville le long du Richelieu de Louis XIV en 1694. Le lac Hertel est situé sur le mont St-Hilaire, à environ 35 km au sud-est de Montréal. La rivière Richelieu coule en contrebas.

Le plan d'eau situé à 173 mètres au-dessus du niveau de la mer s'étend sur 30 hectares, à une profondeur moyenne de 5 m et de 8 m au maximum.

Un barrage datant de 1768 a longtemps servi à réguler le débit actionnant un moulin. Il a été reconstruit en 2011 pour rendre l'écosystème le plus naturel possible, l'évacuateur de crue laissant le libre passage aux poissons. Un castor s'acharne, en vain, à le bloquer.

L'eau pure du lac a servi pendant plus d'un siècle, jusqu'en 2005, à alimenter des villes de la vallée.

La montagne et son lac stimulent les interprétations ésotériques depuis des décennies. D'ailleurs, le mont St-Hilaire ressemble assez à la Devil's Tower du film *Rencontre du troisième type* de Steven Spielberg, racontant le contact entre humains et extraterrestres.

Le Devoir

La directrice Millien rebondit sur cette distinction entre le savant et le politique. «Notre rôle est de diffuser l'information», explique-t-elle. *Beaucoup de nos recherches visent à comprendre les effets des importantes transformations qui font que le climat se réchauffe ou que les océans s'acidifient.*

L'acidification est le sujet de la recherche de cet été de M. Fugère et son équipe de jeunes chercheurs de la réserve naturelle Gault et du lac Hertel. Paradoxalement, le vieux domaine préservé, choyé et chouchouté, avec son lac cobaye, sert donc à étudier l'impact des activités humaines (notamment des changements climatiques) sur l'habitat et la vie.

Le Devoir

Une autre cycliste frappée mortellement par un camion dans Rosemont

MARIE-LISE ROUSSEAU

Une cycliste de 41 ans a perdu la vie vendredi après avoir été frappée par un camion à benne basculante de 12 roues, dans le quartier Rosemont, à Montréal. Ce deuxième accident mortel de l'année impliquant un cycliste dans la métropole ravive le débat sur la place des véhicules lourds en ville.

Le drame est survenu vers 9h25, lorsque le camion, qui circulait en direction est sur la rue Bélanger, a fait un virage vers le sud pour emprunter la 6^e Avenue. La cycliste circulait parallèlement au camion sur la rue Bélanger. «Elle était probablement dans l'angle mort du camionneur», a indiqué le porte-parole du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Jean-Pierre Brabant.

Le décès de la victime a été constaté dès l'arrivée des services d'urgence. Le chauffeur du véhicule, un homme de 49 ans, a été transporté à l'hôpital pour choc nerveux. Il devait être interrogé par les enquêteurs en soirée, a avisé M. Brabant.

Une enquête a été ouverte afin de connaître les causes de ce tragique accident. «Il semble que rien d'illégal n'aurait été commis, il s'agirait plutôt d'un malheureux concours de circonstances», a déclaré le porte-parole du SPVM.

Le camion n'avait aucune déféctuosité et sa visibilité interne était «très bonne», rapporte le porte-parole de Contrôle routier Québec, Félix Santerre. On ne sait pas si le véhicule était muni de miroirs convexes.

Si la famille de la victime le permet, un vélo fantôme — entièrement peint en blanc — sera installé au cours des prochains jours sur les lieux du drame à la mémoire de la cycliste, a fait savoir Vélo fantôme Montréal.

Les camions remis en question

«C'est alarmant de voir qu'un poids lourd est impliqué dans quasiment chaque décès de cycliste à Montréal», déplore le porte-parole de Vélo Québec, Magali Bebronne.

Ce drame ravive le débat sur la cohabitation entre les usagers de la route à Montréal. Selon Vélo Québec, il faut remettre en question la place des camions en ville. «Il semble que l'industrie du camionnage ne veut pas faire partie de la solution», avance M^{me} Bebronne.

Un reproche que n'en peut plus d'entendre le président de l'Association du camionnage du Québec, Marc Cadieux, qui assure collaborer pleinement pour une meilleure cohabitation.

«L'industrie s'ajuste. Un très fort pourcentage de nos camions ont des miroirs convexes et on fait de la sensibilisation sur les angles morts», indique M. Cadieux, précisant que le véhicule impliqué vendredi n'est pas représenté par son association.

A son avis, il serait irréaliste d'interdire la circulation des camions en ville, comme le proposent certains groupes de défense de cyclistes. Il ajoute que des mesures suggérées par ces associations ne feraient qu'entraîner d'autres problèmes. «On nous a demandé de circuler la nuit, mais les gens ne veulent pas se faire réveiller par des camions dans leur rue», cite en exemple M. Cadieux.

L'Association du camionnage prône plutôt une meilleure cohabitation routière. Tout comme Vélo Québec, elle recommande d'améliorer les aménagements cyclables de Montréal.

Vision Zéro

Tous les yeux sont désormais tournés vers la Ville de Montréal, dont le plan d'action Vision Zéro est attendu d'ici la fin de l'été. En septembre 2016, elle a adhéré aux principes de Vision Zéro, une approche inspirée de la Suède qui signifie qu'une ville ne tolère aucun décès sur la route.

La Commission des transports de la Ville a formulé 30 recommandations au printemps, après avoir mené des consultations publiques. Elle suggère de prioriser les usagers les plus vulnérables de la route.

«Nous sommes en train d'étudier la faisabilité des recommandations», affirme l'élu responsable des transports au comité exécutif de la Ville de Montréal, Aref Salem, qui promet de déposer le plan d'action d'ici la fin de l'été.

Par ailleurs, la réforme du Code de la sécurité routière du Québec, promise en 2014, est toujours attendue. «Le dépôt des documents finaux se fera au début de la prochaine session parlementaire», a fait savoir une porte-parole du ministère des Transports vendredi.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le tragique accident est survenu sur la rue Bélanger, à l'intersection de la 6^e Avenue.

ACTUALITÉS

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Incendies de forêt :
les pompiers se
préparent au pire

Williams Lake, C.-B. — Les équipes d'intervention qui luttent contre les incendies de forêt en Colombie-Britannique se préparaient au pire, vendredi, alors que les autorités anticipent des vents plus forts au courant du week-end après le léger répit météorologique observé ces derniers jours.

Le directeur de l'information pour le Service de lutte contre les incendies de forêt de la Colombie-Britannique, Kevin Skrepnek, a indiqué que des vents devraient se manifester samedi à une vitesse de 20 à 40 kilomètres par heure pour la région de Cariboo et l'intérieur méridional de la province.

Dans d'autres zones touchées par les incendies, les rafales pourraient atteindre 70 kilomètres par heure, a-t-il ajouté.

Si ces prévisions se concrétisent, le défi sera grand pour les équipes d'intervention, a souligné M. Skrepnek, précisant qu'un tel niveau de vent «a certainement le potentiel d'attiser le comportement du feu».

Environ 170 incendies de forêt brûlaient toujours, vendredi, dans le centre et le sud de la Colombie-Britannique, dont trois en périphérie de Williams Lake, où 11 000 personnes étaient prêtes à quitter leur domicile.

Depuis le début de la saison des incendies de forêt, en avril, plus de 616 brasiers ont ravagé 1140 kilomètres de terre, amenant les autorités à ordonner l'évacuation de 16 680 personnes.

Rob Turner, de la gestion des services d'urgence, a indi-

qué que vendredi après-midi quelque 4000 familles s'étaient déjà inscrites auprès de la Croix-Rouge canadienne.

Plus de 10 000 personnes se sont inscrites dans des centres d'accueil et environ la moitié d'entre elles étaient hébergées dans des centres d'hébergement collectif.

Comité spécial

Le premier ministre Justin Trudeau a en outre annoncé, vendredi, la création d'un nouveau comité spécial du Cabinet chargé de coordonner les efforts fédéraux pour contrôler les flammes. Ce dernier contribuera aussi au travail de rétablissement et de reconstruction.

Plusieurs ministres forment ce comité spécial, notamment celles de la Justice et des Affaires autochtones ainsi que ceux de la Défense nationale et de la Sécurité publique.

Une directive concernant la qualité de l'air était par ailleurs en vigueur dans les portions intérieures et est de la province. On a conseillé aux résidents de ces régions d'éviter toute activité intense et encouragé les personnes âgées à rester à l'intérieur.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique s'est notamment fait demander de permettre des déplacements sur les sections fermées de l'autoroute 97 afin que les personnes ayant quitté leur résidence à Williams Lake pour aller à Prince George puissent se rendre à Vancouver, au sud.

La Presse canadienne



DARRYL DYCK LA PRESSE CANADIENNE

Une vieille camionnette a complètement brûlé au passage des flammes plus tôt cette semaine à Boston Flats, en Colombie-Britannique.

À la recherche
d'un nouveau juge
à la Cour suprême

Ottawa — Le prochain juge de la Cour suprême pourrait provenir du Nord canadien. Le premier ministre Justin Trudeau a ouvert vendredi le processus de nomination du prochain juge de la Cour suprême du Canada, qui pour la première fois tiendra compte des trois territoires — Nunavut, Territoires du Nord-Ouest et Yukon — dans la tradition de représentation régionale. Justin Trudeau doit pourvoir le poste qui se libérera en décembre avec la retraite de la juge en chef Beverley McLachlin, originaire de la Colombie-Britannique. Les candidats devront être «effectivement bilingues» en vertu de ce nouveau processus de nomination, peut-on lire dans le communiqué du bureau du premier ministre. Donc, faire preuve d'un bilinguisme fonctionnel.

La Presse canadienne

Opération policière
au centre-ville
pour un forcené

Plusieurs rues autour de la tour de la Bourse à Montréal, dans le secteur Ville-Marie, ont été fermées à la circulation vendredi après-midi alors qu'un «homme non coopératif» menaçait de se suicider, a indiqué le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Vers 15 h vendredi, le SPVM a reçu un appel concernant un homme «possiblement armé» présent sur les lieux. Vers 19 h, les policiers ont réussi à intervenir auprès de l'individu, qui a été transporté dans un centre hospitalier «pour une évaluation psychologique». Dès leur arrivée, les policiers ont établi un périmètre autour du bâtiment. Par mesure de précaution, les personnes se trouvant dans les immeubles de bureaux avoisinants ont été rapidement évacuées.

Le Devoir



Justin Trudeau a dirigé une délégation canadienne en visite à la rencontre annuelle des gouverneurs américains, vendredi, au Rhode Island. Le premier ministre a ainsi eu l'occasion de s'entretenir avec le vice-président américain, Mike Pence.

RELATIONS ÉCONOMIQUES

ALENA : Pence se montre rassurant

À la recherche d'alliés, Trudeau rencontre des gouverneurs américains

ALEXANDER PANETTA
à Providence, Rhode Island

Le gouvernement canadien a obtenu ce qu'il souhaitait, cette semaine, lors de rencontres avec des représentants des États-Unis : une réaffirmation claire de républicains importants qui souhaitent que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) survive.

Ces messages rassurants surviennent quelques jours seulement avant que le gouvernement américain fasse connaître ses positions en vue des négociations sur l'ALENA — négociations qui doivent débiter le mois prochain.

Ces pourparlers pourraient se faire sous les menaces sporadiques du président Donald Trump de déchirer l'accord entre les trois pays.

Ces signaux ont été transmis non seulement de la part de gouverneurs d'États, qui sont réunis au Rhode Island pour leur rencontre annuelle, mais aussi de la part du vice-président américain, Mike Pence.

Dans un discours, ce dernier a promis une approche de collaboration.

Le premier ministre canadien, Justin Trudeau, qui était dans la pièce, a applaudi les déclarations du vice-président.

«Nous allons moderniser l'ALENA en fonction du XXI^e siècle, afin qu'il soit un accord béné-

«Laissez-moi vous rassurer : les États-Unis et le Canada ont déjà bâti une relation forte sous le règne de ces deux leaders»

Mike Pence, vice-président américain

fique pour tous nos partenaires commerciaux en Amérique du Nord», a dit Mike Pence.

«Laissez-moi vous rassurer : les États-Unis et le Canada ont déjà bâti une relation forte sous le règne de ces deux leaders, a-t-il poursuivi. Nous sommes reconnaissants pour le leadership du premier ministre [...] le président Trump sait que toute relation de commerce peut être améliorée et nous sommes impatients d'orienter l'ALENA vers le futur.»

Trudeau satisfait

Justin Trudeau est devenu le premier dirigeant étranger à prendre la parole lors de la rencontre annuelle des gouverneurs — le résultat de longs mois de tractations auprès de 11 gouverneurs d'États clés pour encourager la discussion sur l'ALENA.

«Créer de nouvelles barrières commerciales, ajouter davantage d'obligations de contenus locaux, donner un accès plus

privilegié à des acteurs locaux pour des contrats gouvernementaux n'aide pas les familles de la classe moyenne à long terme, ni à moyen terme», a déclaré Justin Trudeau dans un discours.

Le premier ministre s'est dit satisfait de la réponse reçue.

Réactions
des gouverneurs

Le gouverneur républicain du Kentucky, Matt Bevin, a nié la possibilité que son pays puisse imposer des barrières commerciales, telles qu'une taxe à la frontière comme le suggère Washington.

Pour sa part, le gouverneur du Wisconsin, Scott Walker, est sorti de la rencontre en reconnaissant les différends entre les deux pays quant aux politiques sur les produits laitiers, tout en réfutant l'idée que tout irritant pourrait entraîner le démantèlement de l'ALENA.

M. Walker a déclaré aux journalistes que «l'accord a

besoin d'être amélioré», ajoutant qu'il s'agit d'un traité «vieux de deux décennies» et qu'il y a toujours une façon d'améliorer les choses.

Besoin d'alliés

La délégation canadienne était dirigée par Justin Trudeau. Au cours de la journée, le premier ministre a rencontré les gouverneurs du Kentucky, du Wisconsin, du Rhode Island, de l'Iowa et du Colorado, en plus de discuter avec le vice-président Mike Pence.

Les représentants canadiens affirmaient que l'objectif à long terme était de créer des relations qui seront utiles, advenant la possibilité que le Canada ait besoin d'alliés qui se positionnent en faveur de l'ALENA.

La première ministre de l'Ontario, Kathleen Wynne, la ministre des Relations internationales du Québec, Christine St-Pierre, le ministre des Transports de la Nouvelle-Écosse et des sénateurs étaient notamment parmi la délégation au Rhode Island.

«Nos discussions ici ont un but : le libre-échange et les négociations de l'ALENA, a dit Christine St-Pierre. Il s'agit d'un exercice de relations publiques pour convaincre nos partenaires de l'importance des échanges.»

La Presse canadienne

PRATIQUES DISCRIMINATOIRES

Le SCRS poursuivi pour 35 millions

Le harcèlement et «l'abus d'autorité» seraient monnaie courante au sein du service

JORDAN PRESS
à Ottawa

La culture d'entreprise du Service canadien du renseignement de sécurité est remise en question en raison d'allégations selon lesquelles la direction entretiendrait des préjugés envers ses employés musulmans, qui sont considérés comme «essentiels» à la mission du SCRS, mais qui ne bénéficient pas de la confiance et du respect de l'agence.

Ces allégations sont comprises dans une demande déposée en Cour fédérale, jeudi, par cinq employés du SCRS, qui poursuivent l'agence pour la somme de 35 millions.

La poursuite indique que du harcèlement, de l'intimidation et de «l'abus d'autorité» sont monnaie courante au sein du SCRS et que les patrons tolèrent ce type de comportement.

La poursuite repose sur l'expérience de cinq employés qui ne peuvent être légalement identifiés dans le document.

Les employés affirment que le harcèlement vécu au fil des ans leur a notamment fait développer des dépressions et de l'anxiété. Tous ne sont plus en mesure de travailler.

La poursuite mentionne également que les plaintes concernant des comportements inappropriés sont rejetées du revers de la main, que les minorités sentent ne pas avoir la confiance des patrons et que l'avancement professionnel est fondé sur la personnalité, plutôt que sur le mérite. Les documents de cour suggèrent aussi que les relations amoureuses aident à obtenir une promotion.

Aucune des allégations n'a encore été prouvée en cour.

Cette poursuite pourrait devenir un problème pour les libéraux de Justin Trudeau, qui ont promis d'agir contre le harcèlement et la discrimination au sein de l'armée et de la GRC.

Dans une déclaration, le directeur du SCRS, David Vigneault, a affirmé que l'agence ne tolère pas le harcèlement,

la discrimination ou l'intimidation en aucune circonstance, ce qui est reflété dans le code de conduite des employés.

M. Vigneault a martelé que toute allégation de comportement inapproprié est prise au sérieux.

Allégations

Une femme, identifiée sous le nom de Bahira, affirme qu'un collègue ne lui a pas parlé pendant trois ans en raison de rumeurs infondées selon lesquelles elle était une amie de la famille Khadr. L'un des membres de cette famille, Omar Khadr, vient de recevoir plusieurs millions de dollars en guise de compensation financière de la part d'Ottawa pour son emprisonnement à la prison de Guantánamo.

Bahira ajoute qu'elle devait faire approuver ses activités personnelles et religieuses par ses superviseurs après qu'elle eut commencé à porter le hijab, et ce, même en ayant obtenu les accréditations de sécurité.

Un autre plaignant allègue qu'un patron a déjà crié que «tous les musulmans sont des terroristes» lors d'une sortie amicale à Toronto.

Le porte-parole du NPD en matière de sécurité publique, Matthew Dubé, demande au ministre de la Sécurité publique, Ralph Goodale, d'ouvrir une enquête en raison de l'impact que de tels comportements pourraient avoir sur la sécurité nationale.

Un porte-parole pour Ralph Goodale a indiqué que le ministre ne commenterait pas les allégations énumérées dans la poursuite, mais a dit que le harcèlement ou la discrimination de toutes sortes sont «complètement inacceptables».

Scott Bardsley a réitéré l'engagement de M. Goodale à s'assurer que toutes les agences de sécurité sous sa responsabilité, dont le SCRS, constituent des environnements de travail libres de tout harcèlement.

La Presse canadienne

Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545



ACTUALITÉS

Des détenus de la prison de Donnacona victimes de surdoses de fentanyl

L'arrivée de cette nouvelle drogue inquiète la direction du pénitencier

ANNABELLE CAILLOU

La crise des opioïdes qui sévit dans l'Ouest canadien se fait progressivement ressentir au Québec. Quatre détenus de la prison de Donnacona, non loin de Québec, ont été victimes d'une surdose de fentanyl dans les derniers jours.

Le directeur adjoint des services de gestion de l'établissement, Stéphane Jaillet, a confirmé au *Devoir* les informations révélées vendredi matin par *Le Journal de Québec*.

«On s'est retrouvé en quelques jours avec quatre cas d'intoxication», explique-t-il, reconnaissant toutefois ne pas être «convaincu à 100% que c'était [du fentanyl]».

«On n'a pas d'analyse de ce qu'ils ont pris exactement, c'est ce qu'on croit être du fentanyl, à cause du type d'effets que ça crée», a-t-il précisé.

Les détenus ont rapidement été pris en charge par les équipes médicales au centre de détention, et leur état de santé n'est désormais plus inquiétant, d'après M. Jaillet. Médecins et infirmiers ont rencontré les détenus pour mieux comprendre la situa-

tion et établir l'existence d'une détresse médicale ou non.

A ce jour, l'établissement n'a jamais enregistré de surdose mortelle liée au fentanyl, mais des détenus ont déjà perdu la vie à cause de l'héroïne.

L'arrivée de ce nouvel opioïde, considéré comme 50 fois plus puissant que l'héroïne, inquiète grandement M. Jaillet. «C'est une drogue plus dure, on n'a pas besoin d'en prendre autant [que l'héroïne] pour que ça

Le ministère ne possédait par contre aucune donnée pour l'ouest du territoire.

Surveillance accrue

Pour le moment, le centre de détention de Donnacona ne s'explique pas comment le fentanyl a pu se retrouver entre ses murs. «Il y a des fouilles faites de façon régulière avec nos chiens et nos appareils de détection [...], mais les détenus sont très ingénieux pour faire entrer de la drogue», se désole M. Jaillet.

Beaucoup de prévention est aussi

faite auprès des détenus pour les sensibiliser aux effets de cette drogue

«Après, la balle est dans leur camp. Malgré la sensibilisation, il en rentre quand même, ils en prennent quand même», constate-t-il.

De son côté, le ministère de la Sécurité publique du Québec précise qu'«aucune problématique concernant le fentanyl n'est survenue dans les établissements de détention de l'est du Québec [...] sauf une saisie de timbre de fentanyl lors de l'arrivée d'une personne incarcérée à l'Établissement de détention de Québec, en avril 2017».

Beaucoup de prévention est aussi faite auprès des détenus pour les sensibiliser aux effets de cette drogue.

«Après, la balle est dans leur camp. Malgré la sensibilisation, il en rentre quand même, ils en prennent quand même», constate-t-il.

«Le fentanyl nous préoccupe, c'est sûr, on connaît le problème. Mais les surdoses, il y en a avec n'importe quelle substance», explique-t-elle, notant le travail effectué en col-

laboration avec les policiers à l'extérieur pour contrer le trafic de drogues.

Phénomène de société?

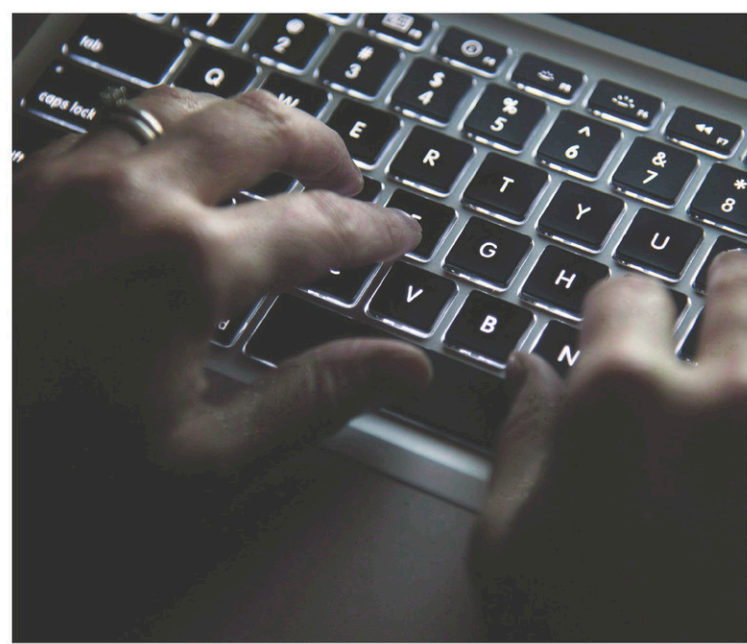
Aux yeux de Stéphane Jaillet, le problème survenu à Donnacona reflète un phénomène de société. Le Québec n'échappe pas à la crise des opioïdes qui touche le pays, particulièrement la Colombie-Britannique et l'Alberta.

Le mois dernier, l'Agence de la santé publique du Canada rapportait qu'en 2016 au moins 2458 Canadiens sont décédés d'une surdose d'opioïdes.

Du moins, «selon des données préliminaires», précise le responsable des relations médias, Éric Morrissette. Ces chiffres ne comprennent pas les données du Québec, qui «continue de travailler pour recueillir ses données et s'est engagé à les partager avec le [Comité consultatif spécial sur l'épidémie de surdoses d'opioïdes].»

Le ministère de la Santé du Québec a indiqué travailler actuellement sur un plan d'action, avec différents partenaires impliqués, pour contrer les dépendances aux opioïdes.

Le Devoir



JONATHAN HAYWARD LA PRESSE CANADIENNE

Le projet de loi prévoyait la mise en place d'une base de données accessible au public recensant des personnes déclarées coupables d'infractions sexuelles visant les enfants et présentant un risque élevé de commettre des crimes de nature sexuelle.

Registre public de délinquants sexuels : les libéraux hésitent

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le gouvernement libéral de Justin Trudeau remet en question l'implantation d'un registre public des délinquants sexuels qu'avaient imaginé les conservateurs de Stephen Harper. Il en étudiera les bénéfices avant d'aller de l'avant.

En juin 2015, le Parlement a adopté le projet de loi C-26 qui prévoyait la mise en place d'une base de données accessible au public contenant des renseignements à propos de personnes déclarées coupables d'infractions sexuelles visant les enfants et présentant un risque élevé de commettre des crimes de nature sexuelle. On aurait retrouvé dans cette banque de données le nom du condamné, sa photo et le nom de la «collectivité locale» où il réside.

«Chaque parent a le droit de savoir s'il y a un pédophile dangereux dans son quartier», avait plaidé le ministre de la Sécurité publique de l'époque, Steven Blaney.

Mais voilà : la date prévue de mise en œuvre de cet aspect du projet de loi était le 1^{er} décembre 2016. Entre-temps, les conservateurs ont été chassés du pouvoir par les libéraux. Ceux-ci ont dû se demander s'ils iraient de l'avant. Une décision n'a pas encore été prise, mais le gouvernement émet des réserves évidentes.

«Le ministre a demandé de revoir le registre pour déterminer s'il y a des bénéfices à en tirer avant de déterminer si cette loi sera mise en œuvre», explique Dan Brien, le porte-parole du ministre de la Sécurité publique, Ralph Goodale. «Il y aura de la recherche et des consultations», dit-il sans donner davantage d'explications.

Le dossier a ressurgi en juin lorsque les conservateurs ont interrogé le gouvernement à ce sujet à la Chambre des communes. «On apprend avec effroi que le gouvernement libéral veut priver nos corps policiers d'un outil essentiel pour la surveillance des délinquants sexuels, le registre national des agresseurs sexuels à haut risque de récidive», s'est insurgé M. Blaney à la période de questions.

Le nouveau chef conservateur, Andrew Scheer, est re-

«Chaque parent a le droit de savoir s'il y a un pédophile dangereux dans son quartier»

Steven Blaney, ex-ministre de la Sécurité publique

venu à la charge quelques jours plus tard et s'est fait répondre par le premier ministre Justin Trudeau que les conservateurs «ont mis en avant une initiative sans la financer».

Effets dangereux

Les critiques avaient été vives à propos de ce registre. Aux États-Unis, où de telles banques publiques existent, des citoyens les ont utilisées pour se faire justice eux-mêmes. On a recensé le cas d'un homme ayant agressé sexuellement une adolescente qui a été décapité et brûlé au Michigan en 2007.

La même année, la conjointe d'un homme figurant dans un tel registre est morte au Tennessee dans l'incendie de sa maison, déclenché par deux voisins.

En 2006, un homme de Nouvelle-Écosse s'est rendu aux États-Unis dans le but d'assassiner 34 délinquants inscrits au registre du Maine. Il en a tué deux avant d'être intercepté.

Les conservateurs avaient plaidé que ce syndrome du justicier ne se manifesterait pas au Canada, car seules les informations préalablement diffusées par les corps policiers seraient consignées dans la base de données. Il arrive en effet que lorsqu'un délinquant est relâché dans une communauté la police en informe les résidents. Mais cette information est diffusée sporadiquement et pas nécessairement dans un format consultable après coup.

Il existe déjà un registre des délinquants sexuels au Canada, mais il n'est accessible qu'aux corps policiers.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les néonicotinoïdes sont notamment montrés du doigt pour expliquer l'effondrement des colonies d'abeilles, une situation qui pose un risque majeur pour toute l'agriculture.

AGRICULTURE

Québec veut réduire l'usage de certains pesticides... sans les interdire

ALEXANDRE SHIELDS

Le gouvernement Couillard souhaite «réduire» l'utilisation de certains pesticides couramment utilisés dans le domaine agricole au Québec. Mais il ne compte pas interdire certains produits pourtant réputés toxiques pour la santé humaine, l'environnement et les insectes pollinisateurs.

C'est ce qui se dégage du «projet de modifications réglementaires» déposé vendredi dans le cadre de la mise en œuvre de la «Stratégie québécoise sur les pesticides 2015-2018». Ce projet sera d'ailleurs suivi d'une «consultation publique» qui se tiendra en plein cœur de la période estivale.

Essentiellement, Québec compte «interdire» l'utilisation de l'atrazine, du chlorpyrifos et de trois néonicotinoïdes (la clothianidine, l'imidaclopride et le thiaméthoxame), ainsi que la mise en terre des néonicotinoïdes qui enrobent les semences de «certaines» cultures en milieu agricole. Fait à noter, la quasi-totalité des semences de maïs et environ la moitié des semences de soja sont traitées avec ces insecticides.

Le gouvernement Couillard prévoit cependant que tous ces

pesticides pourront continuer d'être utilisés «si leur usage est justifié au préalable par un agronome». Or, cette façon de faire est déjà en bonne partie en vigueur, selon l'Union des producteurs agricoles.

«Je suis persuadé qu'une utilisation contrôlée, rigoureuse et responsable des pesticides est la clé pour réduire leurs effets néfastes sur la santé de la population, sur les pollinisateurs et sur l'environnement», a commenté, par voie de communiqué, le ministre de l'Environnement, David Heurtel. «Afin d'améliorer plus rapidement la santé de nos écosystèmes, nous devons donc aller encore plus loin en resserrant l'encadrement de l'utilisation des pesticides les plus à risque.»

Produits toxiques

Pour Louise Hénauld-Éthier, spécialiste des pesticides à la Fondation David Suzuki, la «porte ouverte» à des pesticides pourtant réputés pour leur toxicité est une mauvaise nouvelle.

A titre d'exemple, l'Autorité européenne de sécurité des ali-

ments reconnaît clairement que les néonicotinoïdes, vendus librement au Québec, pourraient affecter le cerveau humain et le système nerveux.

Ces néonicotinoïdes sont aussi montrés du doigt pour expliquer l'effondrement des colonies d'abeilles, une situation qui pose un risque majeur pour toute l'agriculture. Et leurs concentrations dans plusieurs cours d'eau sont en croissance, ce qui pose des risques environnementaux certains, prévenait l'an dernier Santé Canada.

Réagissant au projet publié vendredi sans préavis, Equiterre a salué «un pas en avant», mais qui ne va pas assez loin.

L'organisme Equiterre a salué «un pas en avant», mais qui ne va pas assez loin

Utilisation en hausse

Du côté des Producteurs de grains du Québec, on demande au gouvernement de dévoiler l'évaluation des impacts financiers des mesures proposées pour les entreprises.

«Les producteurs de grains du Québec devront manifesterment s'ajuster, encore une fois, à de nouvelles contraintes sans évaluation de leur impact. D'ailleurs, le moment choisi pour présenter ces nouvelles mesures est peu propice à attirer l'attention des citoyens», a commenté Christian Overbeek, président de l'organisation.

L'an dernier, le commissaire au développement durable soulignait le manque de suivi du gouvernement sur l'utilisation des pesticides. Il notait aussi que l'augmentation des ventes de ces produits se poursuivait, malgré les promesses de réduction du recours aux pesticides formulées par les gouvernements depuis 25 ans.

Un rapport de l'ONU publié en mars dénonçait par ailleurs le recours à grande échelle aux pesticides dans toutes les régions du monde, au nom de la productivité de l'agriculture industrielle.

Les auteurs y accusent directement la puissante industrie qui commercialise ces produits de nier systématiquement les risques et les impacts des pesticides pour la santé humaine et l'environnement.

Le Devoir

Papeterie
Casse - Noisette

Nous tenons en inventaire agendas, papiers Lalo, papier St-Gilles, cartes, plumes et stylos, albums de photos, articles de bureau, sceaux, cires à cacheter.

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

ACTUALITÉS

NEUROSCIENCES

Pourquoi la générosité nous rend plus heureux

Pour la première fois, une expérience confirme par imagerie cérébrale que la générosité et le sentiment de bonheur sont bien associés dans le cerveau.

MARIE-LAURE THÉODULE

Qu'est-ce qui pousse l'être humain à se montrer généreux? Par exemple lorsqu'il fait des dons à des associations humanitaires, qu'il se lance dans le bénévolat, ou qu'il aide un passant handicapé à traverser la rue? L'économie, la psychologie, la biologie et la philosophie, toutes ces disciplines ont tenté de découvrir les raisons profondes qui sous-tendent nos comportements généreux.

Parmi les motifs étudiés — soutien à ses proches ou à sa communauté, attente d'une réciprocité (si j'aide l'autre, il m'aidera aussi), recherche de notoriété —, aucun n'explique complètement cette propension de l'homme à la générosité, quel que soit le contexte.

Une autre hypothèse a désormais le vent en poupe, car elle s'est renforcée à partir de nombreuses études en psychologie menées depuis les années 2000 : et si aider les autres nous rendait tout simplement heureux?

Cette idée va à l'encontre de la pensée dominante en économie, selon laquelle tout comportement généreux représente un coût pour l'individu — il dépense ses ressources pour les autres —, alors que la poursuite du bonheur est considérée comme la recherche d'un gain.

«Pourtant, beaucoup de travaux en psychologie montrent les liens entre générosité et bonheur. Ainsi, en 2010, une enquête menée dans 136 pays, avec une moyenne de plus de 1300 personnes par pays, a trouvé une corrélation positive entre le don et le bien-être dans 122 pays», explique Jacques Lecomte, chercheur en psychologie, et auteur d'un essai sur le sujet, *Bonté humaine: altruisme, empathie, générosité* (Odile Jacob, 2002).

Mécanismes cérébraux

Or, pour la première fois, un travail d'une équipe internationale de neurobiologistes des universités de Lübeck (Allemagne), Chicago et Zurich démontre que la relation entre générosité et sensation de bonheur s'observe aussi dans le cerveau. Les études en neuro-imagerie avaient jusqu'à présent étudié séparément chaque phénomène.



FREDERIC J. BROWN AGENCE FRANCE-PRESSE

Une étude de neurobiologistes allemands, américains et suisses démontre que la relation entre générosité et sensation de bonheur s'observe aussi dans le cerveau.

Ainsi, un comportement généreux active une zone du cerveau, la jonction temporo-pariétale. Et la sensation de bonheur, en raison de sa relation au plaisir, active deux zones cérébrales liées à la récompense, le striatum ventral et le cortex orbito-frontal. Allant plus loin, la nouvelle étude détaille les mécanismes cérébraux par lesquels le comportement généreux module la sensation de bonheur.

La générosité entraîne la générosité

Pour cela, l'équipe a établi un protocole en deux phases qu'elle a testé auprès de 48 participants répartis en deux groupes, l'un s'enga-

geant dans une action altruiste et l'autre servant de contrôle.

Au début de la première phase, les participants apprennent qu'on va leur envoyer de l'argent (25 francs par semaine) pendant quatre semaines. La moitié d'entre eux (le groupe expérimental) s'engage à dépenser cet argent pour d'autres, cependant que l'autre moitié (le groupe témoin) s'engage à dépenser cet argent pour lui-même.

Puis, lors de la seconde phase, l'ensemble des participants effectue une tâche de prise de décision dans laquelle ils peuvent se comporter plus ou moins généreusement, pendant que l'on mesure leur activité cérébrale à l'aide de l'imagerie

«Beaucoup de travaux en psychologie montrent les liens entre générosité et bonheur»

Jacques Lecomte, chercheur en psychologie

par résonance magnétique fonctionnelle. Par ailleurs, le niveau de bien-être des participants a été évalué deux fois au moyen d'un questionnaire standardisé : au tout début de l'étude, avant qu'ils ne reçoivent les consignes, et à la fin.

Résultat : sur le plan comportemental, les participants engagés dans la promesse d'une action généreuse se sont comportés plus généreusement aussi dans la tâche de prise de décision, et leur niveau de bien-être a augmenté plus que celui du groupe de contrôle. Et au niveau neuronal, on note chez le groupe expérimental par rapport au groupe témoin une augmentation de l'activité de la jonction temporo-pariétale (liée à la générosité), laquelle est corrélée à une augmentation de l'activité du striatum ventral (lié au bien-être).

«Notre travail montre donc que l'engagement dans une promesse de don, comme dans les émissions de télévision, suffit à faire augmenter la sensation de bien-être et la générosité, et que le lien entre générosité et bonheur existe aussi au niveau neuronal dans l'interaction entre deux régions du cerveau», explique Philippe Tobler de l'Université de Zurich, l'un des auteurs de l'étude.

Mais Michel Lejoyeux, chef du service de psychiatrie à l'hôpital Bichat à Paris, tempère : «Cette étude très sérieuse n'a pas d'application directe au niveau médical. Elle s'inscrit dans un courant qui tente de localiser, comme au XIX^e siècle, des fonctions intellectuelles. Elle montre tout de même notre grande plasticité cérébrale : lorsqu'on fait un travail psychologique, ici un travail de générosité, cela modifie notre cerveau.»

Reste une question non résolue, comme le souligne Philippe Tobler : un individu sera-t-il plus heureux s'il se montre généreux uniquement dans ce but? La neuro-imagerie n'explique pas encore si on peut forcer le bonheur...

Le Temps

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à :

Steve Vaillancourt : 8-370 boul. des Ormeaux, Longueuil, Qc, J4L 1J4
 Dave Villeneuve : 16 Jodoin, Varennes, Qc, J3X 1R2
 Montréal Lux Limousine : 6840 D'Avila, Montréal, Qc, H1T 1J4
 Frédéric Collette : 66-825 Avenue Verdun, Montréal-Ouest, Qc, H4G 3A3
 Pierre-Marc Boleau : 1187 de Ropery, Montréal, Qc, H3K 2W7
 Les Revêtements GBM Aluminium : 306 Saint-Michel, St-Jean-Sur-Richelieu, Qc, J3B 1T4
 9147-8057 QUÉBEC INC. : 5228 Avenue Clarendon, Laval, Qc, H7W 4W9
 Taing Sok Hu : 1002 rue Union, Sainte-Catherine, Qc, J5C 1B3
 Déménagement Diplomate (Les Spécialistes) : 10365 Balzac, Montréal, Qc, H1H 3L6
 Planicad Inc. : 3855 Émilie, Longueuil, Qc, J3Y 5L4
 Promotions Eco Sac Inc. : 106-4360 D'Iberville, Montréal, Qc, H2H 2L8
 Richard Durocher : 805-1200 Chemin Du Golf, Montréal, Qc, H3E 1P5
 9290-1529 QUÉBEC INC. : 5505A Albanie, Brossard, Qc, J4Z 1G5
 CORPORATION ÉCO GLOBAL : 300-417 St-Nicolas, Montréal, Qc, H2Y 2P4
 Jérôme Croteau : 80 rue Thibault, Victoriaville, Qc, G6P 9N3
 Éric Lagacé : 537 rue Bois de Boulogne, Terrebonne, Qc, J6Y 1N6
 Gestion Intégrale D'entreprises : 9355 Avenue San-Francisco, Brossard, Qc, J4X 2H6
 Maria Garcia : 2252 rue René, Longueuil, Qc, J4K 3E9
 Restaurant La Nouvelle Barca : 8534 Place Chartier, Laval, Qc, H7A 4A5
 Patrick Cordeau : 2357 rue de Toscane, Longueuil, Qc, J4N 0B5

de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, Division des petites créances, du district de Longueuil situé au 1111 Jacques-Cartier Est, RC-27, Longueuil, Qc., J4M 2J6, dans les 30 jours afin de recevoir la demande introductive d'instance en recouvrement d'une petite créance qui y a été laissée à votre attention.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié aux termes le 13 juillet 2017 par le greffier dans les dossiers portant les numéros ci-haut mentionnés.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Fait à Longueuil, le 13 juillet 2017

Michèle Bellefleur

Greffière de la Cour du Québec

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à :

nom et dernière adresse connue :
 GHANEM TAREK, 84 RUE VERDUN, QUÉBEC, Qc, G1N 3N3
 GHANEM IMEDDINE, 84 RUE VERDUN, QUÉBEC, Qc, G1N 3N3
 LEMIEUX CATHERINE, 45 AVE DU PONT SCOTT, QUÉBEC, Qc, G1N 3S4
 GAGNON DAVID, 17 MASSUE, VARENNES, Qc, J3X 1R4
 BOUTIN CHRISTINE, 2886 AVE ROYALE, ST MICHEL BELLECHASSE, Qc, GOR 2T0
 MILLER LAWRENCE, 2886 AVE ROYALE, ST MICHEL BELLECHASSE, Qc, GOR 2T0
 MORIN PELLETIER SABRINA, 12-95 JOHNNY PARENT, QUÉBEC, Qc, G2B 1V2
 CHAINE MARIE JOSE, 1570 HAUT FOSSAMBAULT, ST AUGUSTIN-DESAUURES, Qc, G3A 1W8
 POULIOT SERGE, 828 RUE DES CARAVELLES, LEVIS, Qc, G6V 9P8
 FOURNIER ROUSSEAU MARIE-PIER, 101 LACASSE, ST GILLES, Qc, G0S 2P0
 9330-7700 QUÉBEC INC, 707-4994 LIONEL-GROULX, ST-AUGUSTIN-DESAUURES, Qc, G3A 0M8
 CÔTE SHANNEN, 901 RUE ST ANDRÉ, ST LAMBERT LAUZON, Qc, G0S 2W0
 DORAIS NICOLAS, 8898 DES MARSOINS, QUÉBEC, Qc, G1J 0H8
 REMILI RABIA, 6-2250 CHOQUETTE, QUÉBEC, Qc, G1L 3J2
 DÉMÉNAGEMENT WESTMOUNT, 5-2435 AVENUE WATT, QUÉBEC, Qc, G1P 3X2
 PELLETIER CARL, 13 RUE LAROCHELLE, LA DURANTAYE, Qc, GOR 1W0
 SIMARD DANIEL, 1819 PIE XI NORD 4, QUÉBEC, Qc, G2B 1V2
 ST-HILAIRE VALERIE, 8-95 ST-JOSEPH, LEVIS, Qc, G6V 1B9
 1900450 ONTARIO INC, A-370 RUE MAIN, GATINEAU, Qc, J8P 5K7
 GARANTITOIT INC, 89 BESSÈTE, QUÉBEC, Qc, G1B 1R7
 MARTEL JEAN FRANÇOIS, 117 RG ST JEAN, SAINT-BERNARD, Qc, G0S 2G0
 GENERATION HEROS, 201-2520 CHEMIN STE-FOY, QUÉBEC, Qc, G1V 1T5
 TREMBLAY MARC, 301-3155 DES EMERAUDES, LONGUEUIL, Qc, J4T 3S9
 TREMBLAY PIER-LUC, 4033 CHANOINE-MOREAU, TROIS-RIVIÈRES, Qc, G8Y 1R6
 BOLDUC JULIE, 404 AVENUE PLANTE, QUÉBEC, Qc, G1M1S7
 DUPRE MICHEL, 12 CHEMIN DU MARTIN PECHEUR, STONEHAM-TEWKESBURY, Qc, G3C 2E9
 9163-3578 QUÉBEC INC FAS ZONE MARINE, 5055 RIVE SUD, LEVIS, Qc, G6V 4Z5

de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, Division des petites créances, du district de Québec situé au 300 Jean-Lesage, 1.24, Québec Qc G1K8K dans les 30 ou autre nombre de jours indiqué dans l'ordonnance afin de recevoir la demande introductive d'instance/ demande introductive d'instance modifiée/ demande reconventionnelle/ demande introductive d'intervention forcée d'un tiers en recouvrement d'une petite créance qui y a été laissée à votre attention.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 21-06-2017 par le greffier de la cour du Québec dans les dossiers portant les numéros ci-haut mentionnés.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Québec, le 11-07-2017

Sophie Mignault-Morin

Greffière de la Cour du Québec

AVIS DE
CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est donné conformément au Code civil du Québec de la clôture de l'inventaire en regard de la succession Jeanne GENDRON, née le 05 avril 1945, à Lac au Saumon, province de Québec, en son vivant domiciliée et résidant au 4072 rue de l'Écluse, appartement 11, ville de Lévis, province de Québec, G6X 1G6, et décédée le quatre (04-12-2016) à Lévis, province de Québec.
 Cet inventaire peut être consulté par toute personne ayant un intérêt, à l'étude de Me Charles CHARETTE, notaire, au 1599 rue Fleury Est, en la ville de Montréal, province de Québec, H2C 1S7.
 Montréal, le 13 juillet 2017.
 Me Charles CHARETTE, notaire

AVIS DE
CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est donné conformément au Code civil du Québec de la clôture de l'inventaire en regard de la succession de Marie-Paule RAJOTTE, née le 23 juillet 1932 à Drummondville, province de Québec, en son vivant domiciliée et résidant au 819 Montée Montrougeau, ville de Laval (Québec) H7P 0A6, et décédée le 23 novembre 2016 (23-11-2016) à Laval en la province de Québec.
 Cet inventaire peut être consulté par toute personne ayant un intérêt, à l'étude de Me Charles CHARETTE, notaire, au 1599 rue Fleury Est en la ville de Montréal, province de Québec, H2C 1S7.
 Montréal, le 13 juillet 2017.
 Me Charles CHARETTE, notaire

AVIS DE
CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est donné conformément au Code civil du Québec de la clôture de l'inventaire en regard de la succession Rita GAUTHIER, née le 23 novembre 1932, en son vivant résidant au 5655, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, et décédée le 7 avril 2016 à Montréal. Cet inventaire peut être consulté par toute personne ayant un intérêt, à l'étude Beauchamp et Gilbert, notaires, au 1300-507 Place d'Armes, Montréal, (Québec) H2Y 2W8.
 Montréal, le 15 juillet 2017
 Beauchamp et Gilbert, Notaires

AVIS DE
CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est donné conformément au Code civil du Québec de la clôture de l'inventaire en regard de la succession Jacques Hurtubise, né le 5 novembre 1950, en son vivant résidant au 5210, rue de la Fabrique, Laval, Québec, et décédé le 12 décembre 2015 à Laval. Cet inventaire peut être consulté par toute personne ayant un intérêt, à l'étude Beauchamp et Gilbert, notaires, au 1300-507 Place d'Armes, Montréal, (Québec) H2Y 2W8.
 Montréal, le 13 juillet 2017
 Beauchamp et Gilbert, Notaires

AVIS DE
CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est donné conformément au Code civil du Québec de la clôture de l'inventaire en regard de la succession de feu Denis PICARD domicilié au 2199 Brebeuf, app. 303, Belloil, Québec J3G 5E7, est survenue le 6 juillet 2017, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25 juillet 2017, à 16h30, au bureau du syndic autorisé en insolvabilité au 2500 boul. Casavant Ouest, bureau 102, Saint-Hyacinthe, Québec. Fait à Saint-Hyacinthe, le 11 juillet 2017.
 LOUIS LANGEVIN INC. Syndic autorisé en insolvabilité à l'actif de Succession de feu Denis Picard
 Louis Langevin, CPA, CA, CIRP Responsable de l'actif
 2500, boul. Casavant Ouest
 bureau 102, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7R8
 Téléphone : (450) 250-0500
 Télécopieur : (450) 250-0501

AVIS DE
CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est donné conformément au Code civil du Québec de la clôture de l'inventaire en regard de la succession de feu Denis PICARD domicilié au 2199 Brebeuf, app. 303, Belloil, Québec J3G 5E7, est survenue le 6 juillet 2017, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25 juillet 2017, à 16h30, au bureau du syndic autorisé en insolvabilité au 2500 boul. Casavant Ouest, bureau 102, Saint-Hyacinthe, Québec. Fait à Saint-Hyacinthe, le 11 juillet 2017.
 LOUIS LANGEVIN INC. Syndic autorisé en insolvabilité à l'actif de Succession de feu Denis Picard
 Louis Langevin, CPA, CA, CIRP Responsable de l'actif
 2500, boul. Casavant Ouest
 bureau 102, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7R8
 Téléphone : (450) 250-0500
 Télécopieur : (450) 250-0501

AVIS DE
CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que la faillite de Succession de feu Denis Picard domicilié au 2199 Brebeuf, app. 303, Belloil, Québec J3G 5E7, est survenue le 6 juillet 2017, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25 juillet 2017, à 16h30, au bureau du syndic autorisé en insolvabilité au 2500 boul. Casavant Ouest, bureau 102, Saint-Hyacinthe, Québec. Fait à Saint-Hyacinthe, le 11 juillet 2017.
 LOUIS LANGEVIN INC. Syndic autorisé en insolvabilité à l'actif de Succession de feu Denis Picard
 Louis Langevin, CPA, CA, CIRP Responsable de l'actif
 2500, boul. Casavant Ouest
 bureau 102, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7R8
 Téléphone : (450) 250-0500
 Télécopieur : (450) 250-0501

AVIS DE
CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que la faillite de Gestion JLN 2011 INC. est survenue le 10 juillet 2017 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27 juillet 2017 à 10h00 au bureau du syndic.
 Ce 11^e jour de juillet 2017.
 PRIMEAU PROULX ET ASSOCIÉ INC., Syndics autorisés en insolvabilité SYLVAIN PROULX, CPA, CA, SAJ
 Syndic administrateur
 103-3410, Chemin de Chambly
 Longueuil (Qc), J4L 1N8
 Tél. : (450) 670-1040
 Téléc. : (450) 670-1542

AVIS DE
CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que la faillite de Gestion JLN 2011 INC. est survenue le 10 juillet 2017 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27 juillet 2017 à 10h00 au bureau du syndic.
 Ce 11^e jour de juillet 2017.
 PRIMEAU PROULX ET ASSOCIÉ INC., Syndics autorisés en insolvabilité SYLVAIN PROULX, CPA, CA, SAJ
 Syndic administrateur
 103-3410, Chemin de Chambly
 Longueuil (Qc), J4L 1N8
 Tél. : (450) 670-1040
 Téléc. : (450) 670-1542

AVIS DE
CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que la faillite de Gestion JLN 2011 INC. est survenue le 10 juillet 2017 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27 juillet 2017 à 10h00 au bureau du syndic.
 Ce 11^e jour de juillet 2017.
 PRIMEAU PROULX ET ASSOCIÉ INC., Syndics autorisés en insolvabilité SYLVAIN PROULX, CPA, CA, SAJ
 Syndic administrateur
 103-3410, Chemin de Chambly
 Longueuil (Qc), J4L 1N8
 Tél. : (450) 670-1040
 Téléc. : (450) 670-1542

ENVIRONNEMENT

Les inégalités sociales seraient aggravées par les changements climatiques

ISABELLE BURGUN

Voilà peut-être un argument susceptible de faire passer à l'action bon nombre d'Américains : si rien n'est fait pour les combattre, les changements climatiques appauvriraient les États-Unis et risqueraient d'aggraver les inégalités, avance une récente étude.

Basés sur 116 projections climatiques, les résultats de cette étude démontrent que le tiers des États les plus pauvres feront face à des dommages économiques liés au climat pouvant atteindre jusqu'à 20% de leurs revenus.

Les chercheurs derrière cette étude ont tenté d'estimer les dommages économiques qui pourraient encourir les États-Unis, en se basant sur des données recueillies entre 1981 et 2010 au sein de différents secteurs (agriculture, énergie, santé, emploi, etc.). Des données sur les crimes dans les divers États et sur les tempêtes côtières faisaient aussi partie du lot.

D'après ces projections, on apprend par exemple que la chaleur pourrait augmenter les agressions criminelles et affecter la viabilité des champs de maïs, mais aussi réduire le nombre de décès chez les itinérants durant l'hiver. Estimer les dommages liés aux changements climatiques serait essentiel pour mettre en place des politiques d'adaptation, soulignent les auteurs.

Pertes considérables

Chaque demi-degré supplémentaire de la température globale (0,55 °C) causerait ainsi, pour l'économie américaine, une perte de 0,7% du PIB national.

De plus, ce risque se distribuerait irrégulièrement au sein de la nation, accentuant les inégalités économiques entre les États.

D'ici la fin du XXI^e siècle, les États les plus pauvres expérimenteraient donc, selon ces mêmes projections, entre 2 et 20% plus de dommages économiques si les émissions de gaz à effet de serre ne diminuent pas.

La région du golfe du Mexique risquerait de subir des pertes particulièrement considérables en raison de la vulnérabilité de cette région aux événements climatiques extrêmes — vagues de chaleur meurtrières, puissants ouragans et montée du niveau des océans —, tout comme les communautés côtières de l'Atlantique.

Productions agricoles

La hausse des températures entraînerait un déclin des productions agricoles combiné à une augmentation de la demande énergétique, principalement dans le domaine de la climatisation, au sein des États du sud et du centre-ouest. Alors que les États du nord et du nord-ouest pourraient connaître la situation inverse, avec des hivers plus courts et chauds propices aux récoltes et moins énérgivores en matière de chauffage.

«Si nous continuons sur cette voie, nos analyses indiquent que nous assisterons au plus important transfert économique des États les plus pauvres vers les plus riches», a même avancé Solomon Hsiang, professeur de politique publique à l'Université de Berkeley, de l'État de Californie.

Comme le montrent les projections produites par les chercheurs, construites à partir de 29 000 simulations, les changements climatiques affecteraient négativement plus d'une quinzaine d'États américains d'ici la fin du siècle, ce qui risque de redessiner en grande partie la carte de l'économie américaine.

Agence Science-Presse

HEURES
DE TOMBÉE

Avis légaux et appels d'offres

Les réservations doivent être faites avant 15 h pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi : Réservations avant 11 h le vendredi

Publications du mardi : Réservations avant 15 h le vendredi

POUR NOUS JOINDRE avis@ledevoir.com

Tél. : 514-985-3344 Fax : 514-985-3340

www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics

www.ledevoir.com/services-et-annonces/appeles-d-offres

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

NB
NATHALIE BRAULT
SYNDIC AUTORISÉ EN INSOLVABILITÉ

ACTUALITÉS

Photos de la semaine

Notre sélection des meilleures images d'actualité



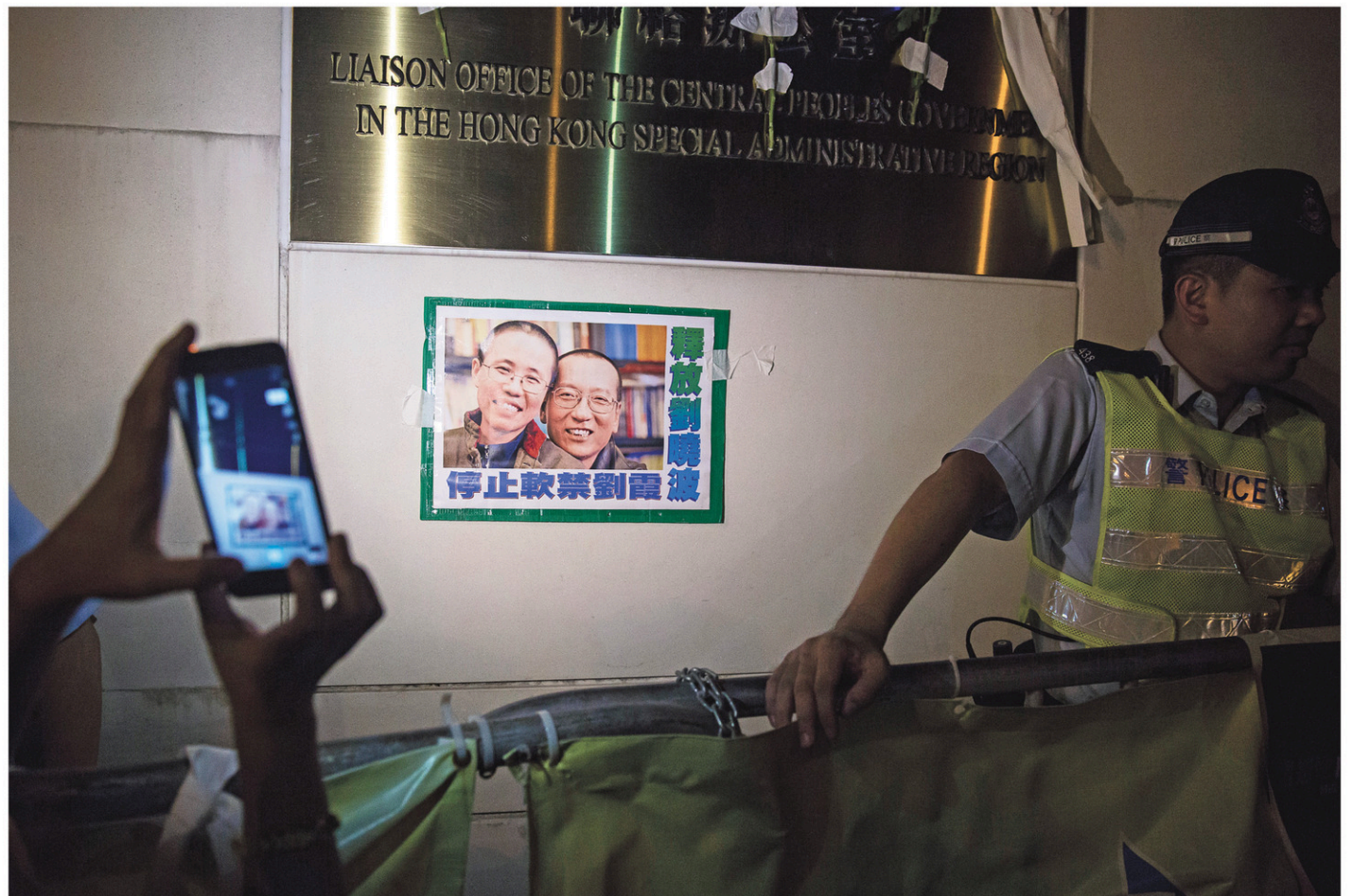
FADEL SENNA AGENCE FRANCE-PRESSE

Le premier ministre irakien, Haider al-Abadi, a déclaré lundi que la ville de Mossoul, un bastion du groupe armé État islamique, a été reprise. Tout n'est pas rose, cependant : plus d'un million de civils ont fui la ville depuis le début de l'offensive. En photo, une rue à l'ouest de Mossoul marquée par les combats.



DARRYL DYCK LA PRESSE CANADIENNE

Darin Minnabarriet, un résident d'Ashcroft en Colombie-Britannique, marche vers sa maison, qui a survécu à un incendie de forêt, pour vider son congélateur.



ISAAC LAWRENCE AGENCE FRANCE-PRESSE

Une photo du lauréat du prix Nobel de la paix Liu Xiaobo est installée au mur du bureau de liaison avec la Chine de Hong Kong. Le dissident chinois, un symbole de la démocratie, est décédé d'un cancer du foie à l'hôpital de Shenyang. Il est devenu le premier lauréat d'un prix Nobel à mourir en détention depuis 1938.

VALCARTIER

Un militaire accusé d'agression sexuelle

Ottawa — Un militaire actuellement basé à Valcartier est accusé d'agression sexuelle à la suite d'une enquête des Forces armées canadiennes. Les faits qui sont reprochés au caporal Régis Tremblay se seraient produits il y a 10 ans sur la base de Wainwright en Alberta. Celui qui fait maintenant partie de l'Unité interarmées de soutien au personnel à Valcartier fait face à un seul chef d'accusation. L'affaire sera traitée par la justice militaire et pourrait être présentée en cour martiale, selon un communiqué du ministère de la Défense nationale. Les Forces armées canadiennes ont lancé l'opération Honour en 2015 pour mettre fin aux conduites sexuelles dans leurs rangs quelques mois après la publication d'un rapport accablant. Ce rapport faisait état d'une culture hostile aux femmes et aux minorités sexuelles.

La Presse canadienne

MAINE

Un virus très rare fait surface

Augusta, Maine — Les autorités de santé publique du Maine mettent la population en garde après qu'un homme eut été infecté par un virus extrêmement rare et transmis par les moustiques. Le résident du comté de Kennebec a présenté des symptômes du virus Jamestown Canyon en juin. Il pourrait s'agir de la première infection à ce virus jamais constatée dans le Maine. Seulement 31 infections au virus ont été recensées à travers le monde depuis 14 ans. La maladie ne s'est jamais révélée mortelle. Comme plusieurs autres infections transmises par les moustiques, ses symptômes incluent une fièvre, des raideurs de la nuque et des douleurs corporelles. Le virus est similaire à la grippe et peut se transformer en méningite ou en encéphalite.

Associated Press

Du 5 au 11 août

Le Grand Tour 2017
Desjardins

Le scénario de vos vacances!

Imaginez une semaine de vacances à vélo, du Saint-Laurent aux Appalaches, entre Montmagny, Saint-Damien-de-Buckland et Saint-Georges. Être actif, respirer, profiter du moment présent. Le scénario de vos vacances!

Photo: Magalie Dagenais

en partenariat avec **lait**

VO
Vélo Québec
VOYAGES
Titulaire d'un permis du Québec

RÉSERVEZ MAINTENANT

veloquebecvoyages.com
514 521-8356 > 1 800 567-8356, poste 506

ACTUALITÉS

BERNACHES

SUITE DE LA PAGE 1

colliers à celles qui n'en ont pas déjà. Tout est noté, compilé. Puis les bernaches sont relâchées par petits groupes.

«*Ça va rondement, c'est quasiment du travail à la chaîne. Il faut travailler rapidement pour déranger nos oies le moins longtemps possible*», précise le professeur qui laisse échapper un petit cri — mélange de douleur et de surprise — alors qu'une bête lui donne un grand coup de bec sur la cuisse.

Croissance exponentielle

C'est en 1992 que le chercheur a découvert les premiers nids de bernaches sur les îles de Varennes. Il y en avait trois. Chaque année, il en trouvait davantage. «*La croissance était exponentielle et on y a vu une occasion unique de suivre l'établissement d'une population sur un nouveau territoire. On voulait savoir ce qui fait que la population va croître, ce qui la ralentit. Toute une génération d'étudiants a été mobilisée sur ce projet-là, car on a besoin de procéder à beaucoup de marquage d'individus.*»

Depuis quelques années, la population de bernaches sur les îles de Varennes a atteint un plateau. Bon an, mal an, les chercheurs trouvent quelque 275 nids au printemps. «*Dès que la glace se retire en avril, on se rend sur les îles avec les étudiants. On met des tuteurs à tomates à cinq pas du nid pour l'identifier. Chaque nid a son numéro. On sait le nombre d'œufs, qui sont les parents, la date d'éclosion prévue. En mai, lorsque les oisons vont éclore, on les marque avec une étiquette dans la palmure pour être capable de les suivre. Plus tard, quand on va les peser, on va être capable de connaître leur âge au jour près.*»

Lorsque les oisons auront grandi, les chercheurs leur mettront à la patte une bague en aluminium numérotée — un système d'identification commun pour toute l'Amérique du Nord —, de même qu'un collier orange avec un numéro écrit bien gros, un système maison qui permet à son équipe d'identifier les individus à distance.

Nids inondés

Au fil du temps, l'équipe de Jean-François Giroux a réussi à baguer près de 12 000 bernaches. Cette année, ils ont réussi à capturer 950 oies. C'est beaucoup moins qu'à l'habitude, constate le biologiste. «*Normalement, on en a environ 1400: 800 adultes et 600 juvéniles. Cette année, le nombre d'adultes est sensiblement le même, mais on a capturé seulement 150 juvéniles.*»

L'année fut mauvaise pour les oisons en raison des fortes pluies. Près de 60% des nids ont été inondés. «*On voyait des œufs et des nids à la dérive sur le fleuve. Il y a déjà eu des inondations dans le passé, mais les pertes se situaient alors autour de 20 ou 30%. C'est la première fois qu'on voit autant de pertes.*»

Peste

Toutes ces informations sont pertinentes pour le chercheur. Car, au-delà de l'étude de la dynamique populationnelle, il s'intéresse également aux méthodes de contrôle. Ces dernières

années, il a arrosé des œufs avec de l'huile minérale pour empêcher leur éclosion et détruit des nids pour voir comment les oiseaux réagissaient, c'est-à-dire s'ils restaient dans la région ou la quittaient, afin de documenter l'efficacité de différentes méthodes.

«*Au Québec, la bernache a une image un peu mythique. Quand on entend les volées de bernaches, c'est l'arrivée du printemps, les gens sont heureux. Mais ailleurs, dans le sud de l'Ontario par exemple, c'est considéré comme une peste, particulièrement dans les milieux périurbains, sur les terrains de golf et dans les parcs. Et, malheureusement, c'est ainsi que la bernache est perçue dans la documentation scientifique.*»

Dans le sud du Québec, ce n'est pas encore un problème, mais ce n'est qu'une question de temps, estime le chercheur. «*Un des avantages qu'on a, au Québec, c'est que nos hivers sont encore rigoureux, les oiseaux doivent migrer et cela occasionne nécessairement des pertes. Mais avec les changements climatiques, les bernaches pourront rester ici à l'année. Et là, ça va devenir un réel problème.*»

Ce n'est pas pour rien que des représentants d'Environnement Canada accompagnent l'équipe de Jean-François Giroux dans ses expéditions de recherche sur les îles de Varennes. «*Ils ont besoin d'informations scientifiques pour savoir quand ouvrir la chasse et pour établir les quotas*, explique le professeur. À terme, il est possible que l'on élargisse la chasse pour éviter que la population n'augmente trop rapidement.»

En attendant, les chercheurs procèdent à toutes les études possibles dans le but d'émettre, au moment venu, des recommandations pour mieux contrôler la croissance de la population. «*A certains endroits, ils attrapent les bernaches comme nous, mais au lieu de les baguer, ils les euthanasient. Nous, on pense qu'on peut cohabiter si on contrôle la croissance et*

que, donc, nos études peuvent aider à trouver des solutions.»

La vengeance des bernaches

De retour sur l'île de Masta, les chercheurs suent allègrement sous leurs chemises à manches longues à moitié déchirées par les coups de becs des bernaches. «*Il faut bien qu'elles se vengent un peu*», raisonne avec humour Paul Messier, maître baguier et contractuel pour le Service canadien de la faune.

«*Celle-là est handicapée, on ne la bague pas*», lance Jean-François Giroux à la ronde. Certains s'y opposent, ils aimeraient connaître le taux de survie des bernaches plus fragiles. Mais le professeur tient son bout: «*Si on la bague et que quelqu'un la trouve, ils vont croire que c'est nous qui l'avons blessée, il faut faire attention, avec les réseaux sociaux maintenant...*» L'argument fait mouche. La bernache passe directement dans l'enclos suivant, prête à être relâchée.

Quelques heures et plusieurs égratignures plus tard, les enclos sont enfin vides. Les chercheurs épuisés tentent de trouver un coin d'ombre pour avaler un sandwich. Ils parlent peu, tentent de conserver leurs énergies pour la deuxième capture qui aura lieu en après-midi.

C'est la dernière étape de la saison. Les chercheurs vont passer les prochains mois à analyser les données recueillies sur le terrain.

Quant aux bernaches, elles quitteront les îles de Varennes juste un peu avant la période de la chasse, pour aller s'empiffrer sur les terres agricoles près de Joliette. Aux premiers gels, elles s'envoleront pour aller passer l'hiver à Central Park, à New York. Et elles reviendront, pour la plupart, nicher sur les îles au printemps. Les autres, moins chanceuses, finiront comme trophée de chasse, mais leurs bagues seront retournées aux chercheurs.

Le Devoir



Découvrez la chaleureuse et intime chapelle Notre-Dame-de-la-Résurrection.

- * Messes de funérailles
- * Messes commémoratives mensuelles
- * Musiciens professionnels
- * Liturgie de la Parole à la mémoire du défunt

Renseignez-vous sur nos services et les célébrations

514 735-1361

cimetierenotredamedesneiges.ca



CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES

Bien plus qu'un cimetière

TWERK

SUITE DE LA PAGE 1

cieux mouvement de va-et-vient.

Le mot «*twerking*» est entré dans la version en ligne de l'Oxford English Dictionary en 2013, après environ deux décennies d'usage courant. La définition parle d'une danse «*osée et provocante*». Des dictionnaires en ligne en français comme le Wiktionnaire ou le Reverso font aussi maintenant une place à *twerk* en français. Ce dernier ramène la chose décrite par ce mot à une «*danse suggérant l'acte sexuel*». Pas besoin de Freud pour comprendre ça. YouTubé suffit.

«*Pour moi, il y a deux branches de twerk, corrige Urpi Samara, fondatrice du centre Twerk Fitness à Montréal, il y a quatre ans, le premier du genre au Québec. Il y a une branche plus sensuelle et une autre plus athlétique ou sportive. Moi, j'ai développé des cours de mise en forme à base de twerk. C'est un exercice excellent pour raffermir les fesses, évidemment, mais aussi les cuisses, les hanches, le dos, les abdominaux. C'est toujours assez sensuel, évidemment, et c'est très amusant. Mais ce n'est pas réservé aux femmes et dans notre école, nous avons des participantes de tous les âges.*»

La pionnière y est arrivée quand la mode s'étendait. «*Le twerk a été popularisé par Miley Cyrus, qui a aussi aidé à répandre le mot*, dit encore M^{me} Samara. *Mais ce n'est pas quelque chose de nouveau. Le twerk a des racines très profondes dans différentes parties du monde, où il s'appelle autrement.*»

Breakdance, krump, popping, locking ou waacking, le mouvement hip-hop a fourni bien d'autres déclinaisons dansées. Le *twerk* a cependant ceci de particulier qu'il aurait très bien pu adopter une appellation contrôlée africaine plutôt qu'afro-américaine. La Côte d'Ivoire et le Congo ont même en partie réussi dans les années 1980 à exporter le *mapouka*, la «*danse du fessier*» et le *kwassa kwassa*.

Mais bon, M^{me} Samara dit *twerk*, comme tout le monde, ou presque. Elle ne connaît pas d'équiva-

lent en français et trouve que le terme se défend très bien comme il est. Comme *twist*, quoi.

L'art de la forme

«*En général, la société qui invente ou popularise une danse lui fournit son vocabulaire, dans sa langue*», résume l'historienne de la discipline Marie Beaulieu, professeure au Département de danse de l'UQAM, elle-même ancienne interprète professionnelle.

Le ballet classique parle français de Gaspé à Taipei, depuis toujours, enfin depuis que cet art a essaimé de Versailles vers les autres palais d'Europe, avec une force démultipliée dans la Russie impériale par les maîtres de ballet Petipa, père et fils.

«*Une classe en Russie, en Chine ou en Italie comprend très bien "pas de bourré"*, ajoute l'historienne. *Le vocabulaire de la danse classique est très codifié. Il épouse d'ailleurs souvent la qualité et la particularité du geste. On dit "glissssssade" parce qu'on met l'accent sur le parcours du pas. La langue donne la qualité du mouvement.*»

La danse moderne, bien qu'en rupture avec la tradition, perpétue l'habitude à nommer, à structurer, à codifier. «*Pour obtenir la reconnaissance du nouveau genre, les créateurs vont formaliser le vocabulaire*, poursuit M^{me} Beaulieu. *Martha Graham, même si elle était en réaction contre le ballet, va organiser tout son système et sa méthode avec des termes très précis, mais en anglais, parce qu'elle est américaine. Elle va parler de "contraction" et de "release", de "fall" aussi parce qu'elle travaille au sol.*»

Et maintenant? La spécialiste demande de bien distinguer la danse théâtrale de la danse dite populaire. La première a organisé et structuré son vocabulaire assez rapidement. La seconde n'y tient pas nécessairement, et peut même travailler contre une certaine codification formelle qui pourrait être assimilée à de l'ossification.

Urpi Samara cite des noms de mouvements: le *pop up* ou le *pop down* et puis la *superpose*, qu'elle a développée et décortiquée, un enchaînement difficile qui permet de passer de la verticale à l'horizontale. Pour le reste, le style demeure en formation, assez imprécis, même si la Grande Toile regorge de tutoriels avec un voca-

bulaire plus ou moins précis, toujours en anglais, pour décrire la gestuelle.

La forme de l'art

Marie Beaulieu raconte avoir récemment assisté à une conférence à son université où il devait être question de la transposition possible du hip-hop de la rue à la scène. Toute la discussion a finalement tourné autour du vocabulaire de ce genre. «*Les purs et durs ne veulent pas d'un syllabus, ne veulent pas qu'on enferme les termes, ne veulent pas de concepts figés*, dit la professeure. *Pour eux, l'essence de cette danse se trouve dans la battle, dans l'improvisation qui permet d'inventer de nouveaux mouvements. D'autres demandent plutôt des repères, un ancrage, pour la transmission par l'enseignement, mais aussi pour donner de la crédibilité au genre qui serait alors plus reconnu formellement.*»

La professeure souligne aussi la liaison transhistorique entre la danse et la musique. La règle veut que l'une engendre l'autre, sauf la danse baroque, seule forme à renverser le rapport: toutes les autres suivent la partition, tandis que celle-là la précède. Louis XIV, grand danseur de menuet ou de sarabande, a fait de ce genre un pivot de son règne surchargé d'étiquette et de révérences.

«*C'est une exception: la musique est faite pour supporter la danse au rythme du roi pour montrer sa magnificence et établir sa politique. Sinon, c'est toujours la musique qui stimule une façon de bouger. La danse s'y greffe et elle codifie son langage.*»

La musique naît, le mouvement suit. Le swing, sorti du jazz des années 1920, va engendrer le lyndy pop (version afro-américaine), le west coast swing, le jitterbug (version blanche) et d'autres styles encore regroupés sous l'appellation swing.

La règle se répète dans le hip-hop. La breakdance reste tout aussi indissociable du style musical du même nom, le «*break*» étant un interlude musical rythmé passé en boucle par les DJ. Le genre a emprunté à la gymnastique, aux arts martiaux. Il a engendré plusieurs styles jusqu'à ce que quelqu'un quelque part se mette ou se remette à *twerker*...

Le Devoir

IMMIGRATION

SUITE DE LA PAGE 1

nir les pratiques de détention, quand ce qui est souhaitable est de ne pas détenu», appuie Jenny Jeanes, responsable du programme de détention chez Action Réfugiés Montréal. Elle est l'une des rares représentantes d'organismes à avoir accès à l'intérieur du centre de Laval, qu'elle visite chaque semaine.

Une modernisation

Le centre actuel situé à Laval est vétuste, avait justifié le ministre Goodale l'an dernier en conférence de presse. Cette ancienne prison, construite en 1950 et convertie en 1996, a gardé plusieurs caractéristiques de l'univers carcéral, notamment de hautes clôtures surmontées de barbelés.

Les immigrants qui y sont détenus ne sont pas des criminels, sauf une infime minorité. Si un agent de l'ASFC doute de l'identité d'un ressortissant étranger, s'il croit que celui-ci se soustraira aux procédures d'immigration ou encore s'il considère que sa demande est inadmissible, il a le pouvoir de le détenu.

L'ASFC est résolue à bâtir un nouveau bâtiment «*d'apparence non institutionnelle*», précise l'appel d'offres maintenant publié. Les éléments de «*contrôle et de sécurité*», immanquablement présents, ne devront pas faire ressembler le centre à une institution correctionnelle, a expliqué par courriel une porte-parole de l'Agence.

Modernisation qui n'est pas toujours pour le mieux, notent Janet Dench et Jenny Jeanes. «*Un élément contre lequel nous avions déjà soulevé nos préoccupations plusieurs fois est l'utilisation de la vidéoconférence pour les révisions de détention*» devant la Section de l'immigration, souligne M^{me} Dench du CCR. Cette nouvelle méthode posera des limites aux possibilités de négociation, avance-t-elle, puisque l'avocat du requérant, son interprète, le commissaire chargé d'évaluer le maintien ou non en détention et le représentant du ministre ne se trouveront plus en présence de la personne détenue.

«*C'est de toute évidence un désavantage par rapport aux autres interlocuteurs, ce n'est plus du tout la même chose que d'être entendu de vive voix*», ajoute-t-elle. La vidéoconférence «*limite la dignité humaine*», appuie M^{me} Jeanes.

Solutions de rechange

Cette façon de comparaître va «*surtout à l'encontre de l'objectif du gouvernement qui est de trouver des solutions de rechange à la détention*», dit M^{me} Dench. Ces solutions sont souvent trouvées lors des contrôles des motifs de la détention; un avocat peut alors suggérer qu'un garant soit présenté ou offrir une caution, par exemple. «*Et c'est beaucoup plus difficile de négocier quand les parties sont dans des endroits différents*», insiste-t-elle.

Ce genre de négociation est pourtant habituel pour des personnes accusées de crime. Pourquoi ne pas appliquer les mêmes normes aux personnes immigrantes? demande la directrice du CCR.

Le bureau du ministre Goodale a réitéré au Devoir qu'il voulait augmenter les possibilités de «*solutions de rechange à la détention*», sans pouvoir donner davantage de détails. Lors de l'annonce des investissements de 138 millions de dollars en août dernier, Ralph Goodale avait indiqué qu'une somme de 5 millions y serait consacrée.

Jenny Jeanes voudrait aussi voir le ministère de la Sécurité publique et l'ASFC investir dans un «*système rigoureux de contrôle des décisions prises par les agents*», une sorte d'ombudsman qui surveillerait la détention des immigrants. «*C'est un pouvoir très fort d'arrêter une personne et de la priver de sa liberté, et il doit y avoir un système de responsabilité de l'Agence*», justifie-t-elle.

Certains migrants, surtout en Ontario et en Colombie-Britannique, se retrouvent détenus dans des prisons, alors qu'ils n'ont commis aucun crime.

L'ASFC donnera cet été une nouvelle directive sur la détention des mineurs à ses agents. Elle vise à leur fournir des «*paramètres et des conseils clairs pour éclairer leurs décisions concernant les mineurs et leur famille*», écrit l'Agence au Devoir. Le Canada s'est engagé devant les autres États membres de l'ONU en septembre dernier à s'efforcer de mettre fin à la détention des enfants en raison de leur statut migratoire ou de celui de leurs parents.

Le Devoir

Précision

Dans l'article «*Les tomates de la colère*» publié le 1^{er} juillet 2017, Sarah R. Champagne écrivait que Noé Arteaga n'a pas obtenu de compensation financière de son ancien employeur Savoura (Les Serres du St-Laurent) après la reconnaissance de son congédiement illégal par un tribunal d'arbitrage et la faillite de cette entreprise en 2015. L'auteure aurait dû préciser que le racheteur de Serres du St-Laurent, Sagami inc., n'était ni responsable du congédiement illégal de M. Arteaga ni tenu de lui verser une compensation, puisqu'il n'existe aujourd'hui aucun lien juridique entre Serres Sagami et Serres du St-Laurent.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par courriel publicite@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3452
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340
Par courriel petitesannonces@ledevoir.com